

Paris, le 19 Janvier 1956

Monsieur Claude PROUVE
29, rue de Tournon
PARIS (6^e)



Affaire LAGNY

Cher Monsieur,

Suite à notre entretien du 17 et. je vous adresse ci-joints les dessins de la maison type F 4 (6 tirages).

Nous attendons donc de vous des dessins techniques définitifs, mais vous avez toute liberté pour proposer des solutions constructives plus rationnelles ou plus économiques.

Pour ne pas perdre de temps nous aurons avantage à nous réunir assez souvent pour faire les mises au point nécessaires.

Cordiales salutations.

André MAISONNIER

f
Lc

le 19 janvier 1956 61

Note pour Wogenscky

ci-joints les plans, coupes et façades
(6 tirages) des Maisons de Lagny

C'est le double du dernier
que j'avais aujourd'hui à
Claude Prouvé : 29 Rue de Tomhon 6^e
qui est chargé par son père de
plans d'exécution. Je garderai le
contact avec lui pour faire les mises
au point techniques nécessaires par
rapport à ces plans.

A. Maisonnier

F
LG

COPIE

A l'attention de MAISONNIER

Architecte
3, Boulevard Flandrin
Paris 16^e - TR 0 59-54

11-16 62
Paris, le 20 Février 1956
AW AM/JG

Monsieur Jean PROUVE
11bis, Avenue Kléber
P A R I S 16^e

OBJET : Maisons "Loucheur" à Lagny
Maisons "Rurales" à Chessy

Mon cher Prouvé,

N'ayant pas réussi à vous joindre par
téléphone depuis plusieurs jours, je me décide à vous
écrire en vous demandant de me fixer un rendez vous
à votre bureau.

Il est grand temps en effet que je
puisse remettre au Conseil Municipal de Lagny et à
la société Orly-Parc, constructrice, le dossier
complet des maisons dites "Loucheurs" à Lagny, avec
engagement sur le prix et sur le délai.

Vous savez que j'ai obtenu cette
commande à condition d'aller très vite. Nous risquons
actuellement de tout rater.

Il en est exactement de même pour les
Maisons "Rurales" de Chessy.

Croyez toujours à mes sentiments
d'amitié.

AW.

P.S. Je ne puis évaluer seulement les cartes
pour vos visites raisonnables à 11h30.
Je regrette, je serai en vacances au 19 R L
Amélie

F
LG

Paris, le 7 Mars 1956

NOTE pour W O G E N S C K Y

Ci-joints plans et lettre envoyés à Jean PROUVE pour les Maisons Lagny et Chessy.

Les plans cotés des 2 niveaux et des façades sont suffisants pour établir les dessins d'exécution. Pour l'aménagement intérieur, voir les coupes du précédent envoi, il faudra revoir la question sur la base d'un programme réel (financement à répartir pour l'ensemble des affaires).

A. MAISONNIER

E
LCParis, le 6 Mars 1956
LC. AP/JGMonsieur Jean PROUVE
11bis, Avenue Kléber
P A R I S

Cher Monsieur,

Veillez trouver ci-joints les plans définitifs des deux maisons : Maison de Lagny et Maison Rurale de Chessy.

Plans numéros : 5246 - 5247 - 5248 - 5249.

Nous vous laissons le choix dans le dimensionnement des panneaux de façades, les joints que nous avons dessinés ne sont qu'indicatifs, vous pourrez nous soumettre d'autres propositions.

Le toit aura une pente de terrasse, le plafond restant horizontal pour le raccordement des panneaux de murs et cloisons.

Le chéneau et la gargouille pourraient être entièrement en alu, car nous supprimons le mur en moellons, séparant deux maisons jumelées.

Nous vous prions de croire, cher Monsieur, à l'assurance de nos sentiments distingués.

pr, W. LE CORBUSIER

A. MAISONNIER

Copie à l'AT. WOG.

F
LC

André WOGENSCKY
3, Boulevard Flandrin
PARIS-16^e TRO. 59-54
Architecte

COPIE

11-16-69

Paris, le 23 Mars 1956
Lola.AW AW/JD



Monsieur Michel DARNAL
Société Orly-Paris
5, rue du Pg Poissonnière
PARIS IX^e

OBJET : Maisons Individuelles à Lagry
Plan d'ensemble

Cher Monsieur,

Je vous adresse ci-jointe l'esquisse
du plan d'ensemble des maisons familiales jumelées
que nous voulons proposer pour Lagry.

Notre plan d'ensemble permettrait, même
s'il faut prévoir la route nationale, d'implanter
70 logis (35 maisons doubles).

Mais un examen détaillé du terrain nous
a conduit à nous rendre compte que des maisons exist-
tent dans l'angle nord-est et qu'il ne s'agit pas
semble-t-il d'habitations provisoires destinées à
disparaître. Elles ne figurent pas sur le plan du terrain.

Pouvez-vous nous donner à ce sujet toutes
les précisions nécessaires.

Enfin, nous serions heureux, avant de
tracer notre plan d'ensemble définitif, de connaître
de la part de tous les services intéressés, municipaux
ou non municipaux, si notre esquisse ne soulève pas
d'objection.

Je reste naturellement à votre disposi-
tion et comptant vous communiquer l'estimation du
prix de construction de ces maisons sous quelques
jours,

je vous prie de croire, cher Monsieur, à
mes sentiments distingués et dévoués.

P.J. I

3, bd Flandrin, Paris 16^e, TRO.59-54

P.S. ... T.S.V.V

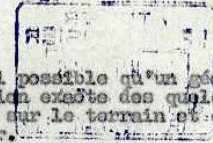
ps. Maisons...

*Cette lettre
pose la question
que M. Darnal
avait relevé*

*Réponse Wog.
ds morceaux du terrain
ont été vendus !!*

COPIE

André WOGENSCKY
3, Boulevard Flandrin
PARIS-16^e TRO. 59-54



P.S. Serait-il possible qu'un géomètre nous relève
la position exacte des quelques cèdres qui se
trouvent sur le terrain et que nous tenons à
conserver.

*M. Darnal
nous a dit
qu'il avait
vendu les
maisons
dans l'angle
nord-est*

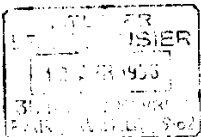
*Réponse Wog.
ds morceaux du terrain
ont été vendus !!*

André WOGENSCKY
3, Boulevard Flandrin
PARIS-16^e TRO. 59-54

COPIE

Paris, le 9 Avril 1956
Lola.AW AW/JD

Architecte
3, boulevard Flandrin,
Paris 16^e - TRO. 59-54



48

A l'attention de M. Jean Prouvé, ou M. Michel Bataille
ou M. Prouvé Fils

OBJET : Maisons Familiales à Lagny

Mon cher Prouvé,

Je me trouve dans une position désagréable à propos des maisons de Lagny. Vous m'aviez, en effet, donné l'assurance que je serais pour le 20 mars en possession du dossier de proposition de prix. Voici maintenant le 9 avril et je n'ai toujours rien.

Maisonnier m'a fait part d'un rendez-vous avec votre fils, où une indication verbale de prix lui a été donnée. Mais depuis nous n'avons plus eu de nouvelle.

Je vous rappelle d'ailleurs que Le Corbusier m'a chargé de m'occuper, au 3 bd Flandrin, de ce chantier. Pour éviter toute perte de temps, pouvez-vous m'y adresser directement votre proposition tout en en envoyant un double à Maisonnier rue de Sèvres.

Toujours bien amicalement à vous.

Copie à M. Maisonnier

F
LC

11-16-70-001

pr. Maisonnier

COPIE

11-16 41

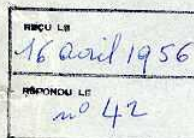
Architecte
3, boulevard Flandrin,
Paris 16^e - TRO. 59-54

Paris, le 13 Avril 1956
Lola.AW AW/JD

A l'attention de Maisonnier :

Si la réunion a lieu bd Flandrin, Wogenscky aimerait beaucoup que vous puissiez y assister.

Monsieur Michel BATAILLE
Directeur Général des
Constructions Jean Prouvé
11bis, avenue Kléber
P A R I S XVI^e



OBJET : Maisons Loucheur à Lagny

Mon cher Bataille,

Je vous remercie pour votre lettre du 11 avril et je tiens à vous dire aussitôt que je comprends très bien les raisons de votre retard. Je vous demande simplement pour une autre fois, de tâcher de prévoir les retards possibles et de ne pas me donner une assurance qui me conduit, lui faisant une entière confiance, à prendre moi-même des engagements envers des clients et à ne pas pouvoir les tenir, ce qui, vous le comprenez, est désagréable et fâcheux.

Je serai à Berlin le jeudi 19 avril et je vous propose que la réunion ait lieu le lundi 25 avril dans l'après-midi à l'heure qui conviendrait à Jean Prouvé. Cela m'arrangerait beaucoup que la réunion ait lieu au 3 boulevard Flandrin, si toutefois ça ne dérange pas Jean Prouvé.

Je prévientrai Maisonnier.

Veillez transmettre mes meilleurs amitiés à Jean Prouvé et croire, vous-même mon cher Bataille, à mes meilleurs sentiments.

André WOGENSCKY
3, Boulevard Flandrin
PARIS-16^e TRO. 59-54

F
LC

11-16-71-001

16 72
17 Mai 1956

Monsieur WOGENSCKY
3, Boulevard Flandrin

Lagny N° 32

P A R I S 16

Lagny 5247 3
" 5248 3
" 5249 3

H. BRUAUX

Lagny
Monsieur WOGENSCKY

F
LC

16 73
Paris, le 10 Juillet 1956

Monsieur Jean PROUVE
11bis, Avenue Kléber
P A R I S (XVII^e)

Mon cher Prouvé,

Je suis désolé d'avoir à me mêler de ce qui ne me concerne pas :

Wogenscky attend de vous les offres définitives pour les maisons de Lagny; il a beau insister, il ne reçoit pas de réponse. Il s'agissait de choses qui avaient été si bien manœuvrées que nous étions débarrassés des soumissions et des adjudications. Vous pouviez agir en toute facilité. Je suis vraiment désolé de voir que même quand tout va bien, tout va mal.

Vous serez gentil de me donner des nouvelles au plus vite. Nous avons de nouvelles demandes et si cela ne peut pas marcher avec Prouvé c'est alors un échec désespérant.

Bien amicalement à vous.

LE CORBUSIER

F
LC

Siège social:

11 bis avenue Kléber

Paris 16

Kléber 61-39

R.C. Seine 55b 10.090

45
Les Constructions Jean Prouvé

13 Juillet 1956

Paris le 12 Juillet 1956



Monsieur LE CORBUSIER
35 rue de Sèvres
Paris 6e.

Monsieur,

M.PROUVE me communique votre lettre du 10, que je communique à mon tour à notre Président, M.Maurice BERTRAND. Je leur avais d'ailleurs à l'un et l'autre fait connaître votre coup de téléphone du Lundi 9 et le regret que j'avais de votre déplaisir.

M.PROUVE me prie de vous dire que de ne pas marcher avec vous est bien la dernière chose qui lui viendrait à l'idée. Une première étude, des dessins avaient été faits en bonne entente avec M.WOGENSCKY après lesquels nous vous avons semblé laisser trainer et ne pas préciser nos offres ni nos prix.

Nous avons déménagé, notre Société a été entièrement transformée et a adopté une organisation nouvelle et plus large, avec des possibilités financières multipliées, dont M.PROUVE pense qu'elles seront venues à maturité à la fin de ce mois et qu'elles ont leur nécessité non seulement pour nous, mais aussi pour vous, pour vous donner satisfaction.

Nous savons que la maison de Legny est absolument réalisable par nous, nous avons la plus grande estime pour les plans que vous-même et M.WOGENSCKY en avez fait, mais franchement, avant ce mois-ci, nous ne possédions pas nous-même des éléments de prix de revient assez assurés. M.PROUVE lui-même ne pouvait exactement prévoir ceci. Nous voyons maintenant la fin de cette imprécision.

Cette franchise est peu usuelle dans les affaires, mais je crois que seul ce langage vous convient.

En partant de cette volonté d'aboutir, voulez-vous nous convoquer s'il y a lieu? De notre côté, M.BERTRAND et nous, autres administrateurs de notre Société, allons mettre votre problème au premier rang de nos préoccupations et vous préviendrons dès que possible.

Société à responsabilité
limitée au capital
de 5 millions de francs

F
LC

Dans cette attente, je vous prie, Monsieur, de croire à ma très vive et amicale admiration.

M.PROUVE vous envoie ses amitiés.

J'ai quant à moi été particulièrement touché par votre gentille attention au sujet de mon mariage et j'espère avoir l'occasion de vous présenter ma femme. Nous avons chez nous le dessin que vous nous avez donné.

Un Directeur

Michel BATAILLE.

Siège social:

10 rue de Louvois

Paris 2

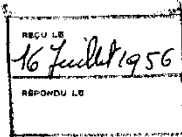
Richelieu 76-23

R.C. Seine 55 b 10.090

11 - 16

76

Les Constructions Jean Prouvé



Le 13 Juillet 1956



Monsieur LE CORBUSIER
35 rue de Sèvres
PARIS 6e.

Monsieur,

après vous avoir écrit hier 12 Juillet, j'ai eu une séance de travail avec notre Président, M. BERTRAND, qui m'a dit de vous répondre OUI pour tout ce que vous nous demandez. De notre conversation est également sortie une solution pratique pour la mise en route de l'étude de fabrication et la fabrication même des maisons de Lagny.

Nous reprendrons contact dès la semaine prochaine avec M. WOGENSCKY à qui j'écris au même courrier en lui envoyant copie de cette lettre.

Bonnes vacances et croyez, je vous prie, Monsieur, à mon affectueux respect.

Un Directeur

Michel BATAILLE.

Société anonyme

au capital de

10 millions de francs

B
LO

11 - 16
19 Juillet 1956

77

Monsieur PROUVE

II bis, Avenue Kléber



Lagny N° 33

PARIS 16

Lagny 5247 - L.C. 56 1
" 5248 - L.C. 56 1
" 5249 - L.C. 56 1

A. LAISONNIER

Lagny N° 33

Monsieur PROUVE

B
LO

11-16-78

Paris, le 7 Septembre 1956

Monsieur Charles BARBERIS
Quartier du Logis de Bonneau
VILLENEUVE-LEZ-TOURNAI
(Alpes Maritimes)



Mon cher Barberis,

J'ai fixé ce matin avec Prouvé, en présence de Maisonnier, les données techniques de 50 maisons d'aluminium à construire à Lagny cette année encore :

- 1^o/ L'ossature fer
 - 2^o/ L'enveloppe tôle d'aluminium isolée et doublée de bois (le tout formant panneau de 1,22 de large sur 2m50 de haut), élément compact fait par l'industriel du métal.
 - 3^o/ Au centre, un bloc sanitaire métallique.
 - 4^o/ Tout le mobilier ^{fixe} de séparation des parois en menuiserie Barberis.
 - 5^o/ La cuisine, façon Marseille, à combiner avec les marchands d'appareils culinaires (par Prouvé), structure métallique et équipement en bois tout ensemble.
- L'hybride (métal et bois) sera assuré par Barberis et Prouvé, non pas par une association quelconque, mais par une entente sur des prix, des spécifications et des plans fournis par les architectes.

6^o/ Un nouveau dossier va être ouvert pour l'hybride "activité métal et bois", c'est le Logis Paysan dont les plans ont été faits au printemps et dont le lancement nécessite la création d'une organisation commerciale de propagande et de vente dont je vais m'occuper dès que possible.

Bien cordialement,

LE CORBUSIER

LC

16 81
Paris, 14 Septembre 1956



Monsieur Jean PROUVE
10, rue de Louvois
P A R I S 2^e

OBJET : Maisons de Lagny

Cher Monsieur,

A la suite de votre dernière réunion avec M^{le} Corbusier, nous avons repris l'étude des Maisons de Lagny, en tenant compte des panneaux de 1,22 m de large.

Nous vous adressons donc ci-joint un dossier complet du nouveau projet :

- N° 5249 - Plan rez-de-chaussée
- " 5405 - Plan niveau 2
- " 5406 - 2 coupes
- " 5407 - Les façades.

Croyez, cher Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

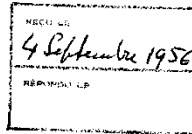
pr, M. LE CORBUSIER

A. MAISONNIER

LC

Paris, le 3 septembre 1956

Monsieur LE CORBUSIER
35, rue de Sèvres
PARIS



Monsieur,

Connaissant l'Unité d'Habitation de Marseille et affilié au Mouvement "Villes Radieuses", je serais désireux de connaître les possibilités de réalisation sous votre direction d'un ensemble de pavillons dans le cadre d'une propriété. Les constructions devraient pour la plupart répondre aux Normes H.L.M. ou Economiques et Familiales en raison du recrutement parmi des groupes de jeunes ménages.

Il est possible de me fixer un rendez vous à GUTenberg 64-74 de préférence entre 10 h.30 et 12 h.30 ou à mon domicile ORNano 61-27 à toute heure.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux.

Devaud
R. Devaud
Assistant Social
62, ave. du Capitaine Glarner
St. OUYEN

*copie
à Wog*

F
LC

Paris, le 4 Septembre 1956



Monsieur R. DEVAUD
Assistant Social
62, Avenue du Capitaine Glarner
SAINTE-OUYEN

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 3 septembre me parlant d'un ensemble de pavillons répondant aux normes H.L.M. ou Economiques et Familiales destinés à de jeunes ménages.

Il est très possible de répondre à ceci. Nous avons précisément actuellement en démarrage de construction une série préfabriquée. Je vous demande simplement quelques jours de délai étant rentré hier à Paris et étant débordé. Je reprendrai contact avec vous d'ici une dizaine de jours.

Veuillez agréer, Monsieur, mes meilleures salutations.

LE CORBUSIER

F
LC

84
11-16

Monsieur WOGENSCKY

M. Le Corbusier m'a chargée de vous communiquer copie de la correspondance échangée avec M. R. Devaud, pour que vous puissiez faire le nécessaire. Il pense que ce cas s'appliquerait bien aux maisons Lagny.

Paris, le 17 Septembre 1956

André WOGENSCKY
3, Boulevard Flandrin
PARIS-16^e TRO. 59-54

11-16 85

A l'attention de Monsieur A. MAISONNIER

OBJET : Maisons de Lagny



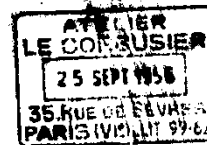
Mon cher Maisonnier,

Le Corbusier me demande de communiquer les plans des Maisons Lagny à un client éventuel. Je voudrais de mon côté en avoir un jeu au boulevard Flandrin et en donner également un jeu à quelqu'un de Chatellerault qui depuis plusieurs mois me demande des renseignements sur des maisons individuelles que pourrait construire Le Corbusier.

Tu serais donc gentil de m'en faire établir trois jeux complets.

Merci d'avance et bien amicalement.

A. WOGENSCKY



no: 124

F
LC

A. WOGENSCKY
3, boulevard Flandrin
Paris 16°

Paris, le 24 Septembre 1956
Lola.AW AW/JD



Monsieur Michel BATAILLE
Les Constructions Jean Prouvé
10, rue de Louvois
P A R I S 2ème

OBJET : Maisons de Lagny

Mon cher Michel Bataille,

Merci pour votre lettre du 20 septembre. J'espère aussi que la nouvelle mise au point des plans faits en accord avec Jean Prouvé va permettre d'aboutir dans cette étude.

Si ma mémoire ne me trompe pas, il avait été décidé que j'organiserais une réunion entre votre Président M. Bertrand et le Directeur de la Sté H.L.M. Orly-Parc. Lorsque vous seriez en mesure de remettre une proposition de prix très précise et tenant dans le cadre H.L.M. De toute manière, je viens d'apprendre que la Sté Orly-Parc elle-même, comme vous venez de l'être, en complète réorganisation administrative, et je crois préférable d'attendre que ce remaniement se clarifie pour organiser cette entrevue, cela ne doit en rien retarder l'étude et la préparation de ce dossier.

Veillez transmettre mes amitiés à Jean Prouvé et croire, vous-même, à mes sentiments les meilleurs.

A. WOGENSCKY

F
Lg

André WOGENSCKY
3, Boulevard Flandrin
PARIS-16° TRO. 59-54
Architecte
3, boulevard Flandrin,
Paris 16° - TRO. 59-54

COPIE

Paris, le 24 Septembre 1956
Lola.AW AM/JD

Monsieur Michel BATAILLE
Les Constructions Jean Prouvé
10, rue de Louvois
P A R I S 2ème



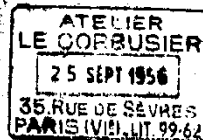
OBJET : Maisons de Lagny

Mon cher Michel Bataille,

Merci pour votre lettre du 20 septembre. J'espère aussi que la nouvelle mise au point des plans faite en accord avec Jean Prouvé va permettre d'aboutir dans cette étude.

Si ma mémoire ne me trompe pas, il avait été décidé que j'organiserais une réunion entre votre Président M. Bertrand et le Directeur de la Sté H.L.M. Orly-Parc, lorsque vous seriez en mesure de remettre une proposition de prix très précise et tenant dans le cadre du crédit H.L.M. De toute manière, je viens d'apprendre que la Sté Orly-Parc est elle-même, comme vous venez de l'être, en complète réorganisation administrative, et je crois préférable d'attendre que ce remaniement se clarifie pour organiser cette entrevue. Mais, bien entendu, cela ne doit en rien retarder l'étude et la préparation de ce dossier.

Veillez transmettre mes amitiés à Jean Prouvé et croire, vous-même, à mes sentiments les meilleurs.



2125

F
Lg

Siège social:

10 rue de Louvois

Paris 2

Richelieu 76-23

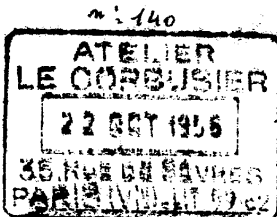
R.C. Seine 55b 10.090

MB/ac

11 - 16 90

Les Constructions Jean Prouvé

Paris, le 27 octobre 1956



Monsieur MAISONNIER
Atelier LE CORBUSIER
35, rue de Sèvres
PARIS 6^e



Cher Monsieur,

A la suite de votre demande téléphonique de ce jour, nous vous envoyons ci-jointe copie de la lettre et du devis envoyés à M. WOGENSKY, la veille de son départ pour les Etats-Unis.

Restant bien entendu à votre disposition et à celle de M. LE CORBUSIER nous vous prions de croire, Cher Monsieur, à nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur

Michel BATAILLE

Société anonyme
au capital de
10 millions de francs

F
LC

Paris, le 25 octobre 1956

MB/mb

Monsieur André WOGENSKY
Architecte
1, Boulevard Flandrin
PARIS 16°

OBJET : MAISONS DELAGNY



Cher Monsieur et Ami,

Je vous ai appelé au téléphone pensant vous demander un rendez-vous. Mais, apprenant que vous partiez aux U.S.A. vingt quatre heures après votre retour de BERLIN, je crois plus sage de vous envoyer nos évaluations de prix par lettre.

L'ensemble de l'affaire appelle les commentaires suivants :

1) Ce projet s'est présenté à nous avec une grande séduction et d'appréciables difficultés.

Avec une grande séduction, car il s'agissait de collaborer avec vous-même et M. LE CORBUSIER.

Avec difficultés, car il s'agissait de maisons différentes de notre modèle standard. Or, à partir d'un effort commercial considérable et chiffré pour ce modèle standard, nous n'avons pas mis moins de six mois de travail ininterrompu pour obtenir, à partir de la confiance de grands industriels, un plan de fabrication et un prix de revient précis pour la série.

Il faut en effet pour cela, faire les frais importants du dossier établi dans tous ses détails à grande échelle par des dessinateurs industriels et mettre au travail le bureau des méthodes des ateliers.

Il est évident que nous n'avons pu inciter l'usine à mettre en branle une procédure aussi complexe qu'en lui apportant, non seulement des dossiers techniques impeccables, mais aussi des commandes chiffrées et par conséquent un financement.

.../...

B
LO

2) Le prix avancé ici pour vos maisons ne pourra plus désormais aboutir à une exécution effective ni varier en baisse que par une somme de travail analogue.

Il faudrait que nous voyions par conséquent quelle peut être la commande de série ou, à tout le moins, de pré-série (50 ?) qui peut être dégagée avec une presque certitude d'aboutissement, pour mettre l'usine à l'oeuvre.

En vous remerciant de votre excellente collaboration, nous vous prions de croire, Cher Monsieur et Ami, à nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur

Michel BATAILLE

P.S. Vous noterez les suppléments notables apportés par certaines particularités architecturales, notamment l'encorbellement de façade cuisine.

- DEVIS ESTIMATIF - LAGNY - LE CORBUSIER -



- <u>Poste 1</u> : Maçonnerie et équipement sous-sol garage	:	371.840
- <u>Poste 2</u> : Charpente générale	:	300.000
- <u>Poste 3</u> : Plancher	:	340.000
- <u>Poste 4</u> : Bloc ménager - Poutre porteuse Équipement cuisine - Tuyauteries	:	435.000
- <u>Poste 5</u> : Toiture - Plateaux et Bacs ALU.	:	357.120
- <u>Poste 6</u> : Panneaux de façades	:	328.600
- <u>Poste 7</u> : Cloisonnements et penderies	:	300.000
- <u>Poste 8</u> : Electricité - Peinture - Escalier - Montage.	:	490.000
	:	<hr/>
- Supplément pour encorbellement, poste estimé à 150.000 Fra.	:	2.922.560

E
LC

Poste 1

- MACONNERIE ET EQUIPEMENT SOUS SOL (GARAGE) -

- Mur mitoyen -

Partie (Long - 8 m 40)
en (Haut - 4 m 80) } V. = 20 m³ ; la moitié à imputer
pierres (Épaisseur - 0 m 50) } par logement. soit
10 m³ x 11.000 : 110.000

Partie (Long - 8 m 4)
en (Haut - 0 m 5) } V. = 4 m³, 2 Soit 2 m³, 1 x 10000 : 21.000
fondation (Larg - 1 m) }

(Prix à revoir suivant terrain)

- Murs du garage -

Murs de briques creuses avec enduit taloché

- Long. totale 10 m }
- Hauteur 2 m 16 } S. = 21 m², 6 à 4000 : 86.400
- Épaisseur 0 m 25 }

Seront réservées deux niches de 0 m 16 de profondeur aux dimensions respectives de 1 m 13 x 0.27
0 m 70 x 0.70

- Chape de ciment de 8 cm d'épaisseur S = 64 m ² V = 64 m ² x 0,08 = 5 m ³ , 12 x 12.000	:	61.440
- 3 dés en béton pour fondation des poteaux avec feuilles V : 3 x 0,5 x 0,5 x 1 = 0 m ³ 75 x 12.000	:	9.000
- 1 chassis de 0,70 x 2,16 1 m ² , 51 à 6.000	:	9.000
- 1 porte basculante de 2 m 5 x 2, 16 ou Type Perrier 13 rue Bonneuil ou Type Rodier 29 rue du Capucin à Dreux	:	75.000

Total..... 371.840

E
LC

- CHARPENTE GENERALE ET RIVES -

- 3 poteaux I.P.N. de 180 m/m	:	
Section de I.P.N. = 27 cm ² , 90	:	
(charges maximum 6.000 kg par poteau)	:	
Longueur : 2 m 1 x 3 = 6 m 3	:	
- 3 poutrelles en I.P.N. de 180 m/m	:	
peuvent supporter une charge uniformément	:	
répartie de 4 tonnes environ ; le mur du	:	
garage étant porteur.	:	
Longueur 7 m, 5 x 3 = 22 m 5	:	
Soit 28 m, 8 I.P.N. de 180 m/m	:	
Poids 28,8 x 21,88 = 630 kg, 144	:	
- 3 poutrelles I.P.N. de 140 m/m	:	
Longueur 7 m 95 x 3 = 23 m 85	:	
Poids 23, 85 x 14,32 = 350 kgs.	:	
- 2 poutrelles U.P.N. de 140 - Long. 7 m 95	:	
- 2 poutrelles U.P.N. de 140 - " 7 m 5	:	
Soit (7 m 95 x 7,5)2 = 30 m,9 x 16,01 = 495 kgs.	:	
- Poids des goussets - cornières d'assemblage et	:	
boulonnerie 500 kgs environ	:	250.000
- Poids total de la charpente - 2.000 kgs x 125	:	
posée et peinte à une couche de minium	:	
- Rives inférieures et supérieures 44 m de Longueur	:	
de 50 x 50	:	25.000
- Montants en "U" et barrettes pour joints de panneaux.	:	25.000
	:	<hr/>
	:	300.000



F
LC

- Superficie : 59 m ² , 2 - 3,2 (bloc ménager) = 56 m ²	:	
Constitué de panneaux sandwichs de 40 m/m d'épais-	:	
seur en bois de sapin du Jura tranché et contrecollé	:	
et un isolant de Klégecell de 25 m/m	:	280.000
- Prix 56 m ² x 5.000	:	
- Dessous constitué par une feuille d'aluminium en	:	
pointes de diamant avec accessoires de fixation	:	
60 m ² x 1.000	:	60.000
	:	<hr/>
	:	340.000



F
LC

- BLOC MENAGER - POUTRE PORTEUSE -
EQUIPEMENT DE CUISINE - TUYAUTERIE -



- 1 bloc ménager en tôle de 15/10 mesurant 1 m, 85 et 2 m de hauteur comprenant 1 W.C. à l'anglaise, 1 douche et 1 lavabo - Prix	:	250.000
- 1 poutre porteuse de la toiture prenant appui sur le bloc - longueur 7 m, 95 Prix	:	30.000
- Equipement de cuisine comprenant 1 évier - 1 paillasse et placards de rangement - 1 passe-plats	:	100.000
- Cheminée avec conduit de fumée et gaine d'aération...	:	25.000
- Tuyauteries de vidange de l'évier, du lavabo - douche et W.C. jusqu'à 1 m. extérieur des fondations. Canalisations d'eau froide Prix	:	30.000
- Poste évalué à	:	435.000

(BOROT à consulter rue de la Chapelle)

E
LC

- TOITURE -



- Superficie 8 m, 3 x 8,5 = 70, m2 5	:	
a) Constituée par des plateaux en bois de sapin du Jura, contrecollés de 40 m/m d'épaisseur et de 8 m, 3 de longueur.	:	
Prix 70,5 x 3.300	:	232.650
b) Un papier imprégné "Bitukraft"	:	
Prix 70,5 x 40	:	2.820
c) Bacs LUSICO qualité alufuran en 7/10 et larmiers sur 3 côtés	:	
Prix 70,5 x 1.300	:	91.650
d) Un chéneau de 8 m,4 de longueur constitué par une chape d'aluminaspha et 2 tuyauteries de descente de pluie.	:	30.000
	:	<hr/>
	:	357.120

F
LC

- PANNEAUX DE FACADES -



- Surface en panneaux DECOMA (module 122) hêtre bakéliné de 60 m/m d'épaisseur S = 40,4 à 550 y compris les joints	:	222.000
- Surface en baies vitrées en verre triple 5 m/m S = 10 m2 à 8.000	:	80.000
- 6 volets de ventilation avec toile moustiquaire S = 3 m2, 3 à 8.000	:	26.400
	:	<hr/>
	:	328.600

F
LC

- CLOISONNEMENTS ET PENDERIES -



Comprenant :

- 1 cloison fixe entre chambres d'enfants mesurant : 2 m de longueur	:	
- 1 cloison entre chambre des parents et living- room avec 1 partie fixe de 3 m 5 et 1 partie mobile de 1 m,8	:	
- 2 portes intérieures	:	
- Penderies en 2 blocs de 1 m, 92 de longueur	:	
- 2 placards en tiroirs	:	
(M. BARBERIS à consulter)	:	
- Poste évalué à.....	:	300.000

F
LQ

Poste 8

- ELECTRICITE - PEINTURE - DIVERS -



Eclairage

6 points lumineux et 6 prises de courant
Installation estimée à : 40.000

Peinture

Poste estimé à : 50.000

Escalier

Escalier métallique avec palier à caillebotis
gratte pieds. :
Poste estimé à : 150.000

Montage du plancher - panneaux - toiture -
cloisons et frais divers : 250.000

490.000

- Encorbellement supplément estimé à 150.000 Frs.

F
LO

André WOGENSCKY
3, Boulevard Flandrin
Paris-16e TRO. 59-54

COPIE

11-16 101

Paris, le 20 Novembre 1956
Lola.AW AW/JD

Messieurs Jean PROUVÉ
et Michel BRIFELLE
"Les Construction Jean Prouvé"
10, rue de Louvois
P A R I S 2^e



OBJET : Maisons de Lagny

Chers amis,

Dès mon retour des Etats-Unis, j'ai repris la question des maisons de Lagny et j'ai été reçu le lundi 17 novembre par M. Lajardie, nouvel administrateur de la Sté Orly-Parc et par M. Darnal, ancien directeur de cette société.

Nous étions tous déçus du prix auquel vous arrivez et qui dépasse de 50 % le prix qui nous avait été fixé. Mais j'ai préché pour le grand intérêt que présente votre solution et le prestige que pourrait avoir la Sté Orly-Parc à lancer des maisons préfabriquées de cette qualité. J'ai pu obtenir ainsi que ces messieurs consentent à un crédit supplémentaire qui devrait être au maximum en ce qui vous concerne de 2.500.000 Frs par maison, le crédit maximum total étant de 2.800.000 Frs environ, y compris la maçonnerie et les travaux de voirie, réseau d'égoûts, etc...

M. Darnal vous téléphonera pour étudier avec vous en détail les possibilités d'économie et je lui ai laissé à cette fin le devis détaillé que vous m'aviez adressé.

D'autre part, ces messieurs ont bien voulu nous donner encore jusqu'à la fin de l'année comme délai d'étude, mais ils m'ont précisé et je suis obligé de vous demander d'en tenir compte, que si à Noël 1956 nous ne sommes pas capables de leur faire une proposition rentrant dans leurs possibilités de financement, ces messieurs auront recours à une autre équipe pour réaliser les maisons de Lagny.

Donc, je n'ai pas besoin d'insister sur l'urgence et l'importance de cette dernière étape.

Je suis à votre disposition pour aller vous voir et vous aider à atteindre le but. Mettez-moi à contribution.

Et croyez à mes sentiments d'amitié.

P.S. Je crois qu'il serait possible maintenant au Président de votre Société d'a-

F
CO

Paris, le 20 Novembre 1956
Lola.AW AW/JD

voir l'entrevue qu'il désirait avec M. Lajardie.
Et, il me semble préférable que je ne sois pas présent à cette entrevue.



Yves de Broglie : 11-16

Chers amis,

Je suis très heureux de voir que vous avez pu obtenir un crédit supplémentaire de 2.500.000 Frs par maison, ce qui est une excellente nouvelle.

Je suis sûr que cette somme sera bien utilisée et que vous pourrez ainsi réaliser vos projets de maisons de Lagny.

Je vous prie de lui transmettre mes salutations et de lui dire que je suis toujours à votre disposition.

Je vous prie de croire, chers amis, à ma haute estime et à mon profond attachement.

Yves de Broglie

10, rue de Louvois, Paris 2^e

Et croyez à mes sentiments d'amitié.

P.S. Je crois qu'il serait possible maintenant au Président de votre Société d'a-

F
CO

Paris, le 4 Décembre 1956

Les Constructions JEAN PROUVE
10, rue de Louvois
P A R I S (2^e)



Messieurs,

Comme suite à votre demande téléphonique du 3 décembre 1956, veuillez trouver ci-joint un jeu des plans du projet de Lagny :

- Plan 5249 L-C,56 rez-de-chaussée
- " 5405 L-C,56 niveau 2
- " 5406 L-C,56 coupes
- " 5407 L-C,56 les façades
- " 5453 L-C,56 plan d'ensemble = 68 logis.

Veuillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

André MAISONNIER

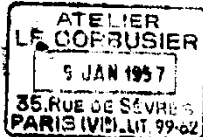
F
LC

COPIE
P. L. C.

16 104

André WOGENSCKY
Architecte
3, bd Flandrin,
Paris 16^e
Tél. : PRO. 59-54

Paris, le 8 Janvier 1957
AW AW/JD



Monsieur Jean PROUVÉ
10, rue de Louvois
P A R I S 2^e



Mon cher Prouvé,

Depuis de nombreux mois, je suis en rapport avec M. Gerrand, agent immobilier à Chatellerault et grand admirateur de Le Corbusier. Je vous adresse ci-joint copie de la lettre que M. Gerrand m'a écrite le 20 décembre et qui est je crois de nature à vous intéresser.

Cette lettre montre qu'il serait vraisemblablement possible d'obtenir à Chatellerault la commande d'environ 250 maisons conformes au projet étudié pour Lagny.

L'après les dernières nouvelles que j'ai eu de vos collaborateurs, il semblerait que votre proposition de prix détaillée puisse être établie pour le 15 janvier et que vous avez pu vous mettre d'accord avec M. Darnal de la Société Orly-Paro. Pourriez-vous m'établir cette proposition en plusieurs exemplaires pour qu'il me soit possible d'en adresser une copie à M. Gerrand à Chatellerault qui pourrait la soumettre aux industriels intéressés par ce projet. Pourriez-vous aussi joindre une documentation éventuellement des photographies sur les maisons de même principe que vous avez déjà étudiées. M. Gerrand venant à Paris dans la deuxième moitié de janvier, il serait très utile, je crois, de pouvoir lui remettre cette documentation.

Je ne veux pas manquer l'occasion de cette lettre pour vous faire tous mes vœux de bonne année à vous-même, ainsi qu'à toute votre famille et à vos collaborateurs.

Croyez, mon cher Prouvé, à mes sentiments de réelle amitié.

H. GERRAND
9bis, rue du Cygne St-Jacques
CHATELLERAULT
Tél. 0.03

COPIE

16 105

Chatellerault, le 20 Décembre 1956

Monsieur André WOGENSCKY
3, boulevard Flandrin
P A R I S 16^e

Cher Monsieur,

Voici, quelques temps, que je n'ai pas eu le plaisir d'avoir de vos nouvelles. Je pense que vous êtes en bonne santé et que tout va bien dans vos projets ?

Pour ma part, ici, j'essaie toujours de réaliser des constructions d'immeuble en séries. Mais hélas, le type Cité-Radiouse, n'est pas toujours admis par les responsables, chargés de la construction. Cependant, je ne désespère pas de le faire comprendre, c'est une question de temps et de circonstances.

Actuellement, j'ai un projet en vue, avec une société importante, pour laquelle, j'ai pris option sur 20 hectares de terrain, pour y construire au moins 200 pavillons individuels.

J'ai également deux industriels qui désirent faire construire pour leurs ouvriers, l'un 45 pavillons individuels, l'autre 20 pavillons. Ces projets prendront corps dans le courant de l'année prochaine.

Avez-vous mis au point vos projets de petites maisons individuelles, comme vous me l'aviez laissé entendre ? Avez-vous une documentation sur la construction et les prix ? Peut-être pourrai-je les faire accepter par les parties intéressées ?

J'irai sans doute à Paris, dans la deuxième quinzaine de janvier, et peut-être aurai-je le plaisir de vous y rencontrer, si vous y êtes à ce moment-là ?

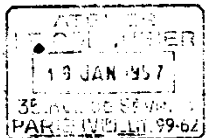
Dans l'attente de vos nouvelles, je vous prie de croire, cher Monsieur, à mes sentiments dévoués et bien cordiaux.

H. GERRAND

*200 lots = 20 H^a
300 " = 3 H^a!!!*

LC

LC



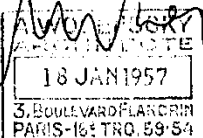
Note à l'attention de Monsieur LE CORBUSIER

OBJET : Lagny

J'ai eu une réunion avec le Directeur de la Sté H.L.M. Orly-Parc qui nous fait construire les maisons de Lagny et j'ai eu un téléphone avec Prouvé : les choses ont l'air enfin en bonne voie.

La Sté Orly-Parc pourrait maintenant signer notre contrat d'architectes. Je voudrais savoir si vous préférez que le contrat soit simplement à votre nom ou si vous voulez appliquer à Lagny la formule que nous avons adoptée pour Briey, c'est-à-dire que vous ayez vous-même un contrat d'architecte chef de groupe et que j'ai moi-même un contrat d'architecte ~~et~~ d'opération. C'est comme vous préférez (cela revient exactement au même pour les honoraires).

*Wog
1957
3
s'agit de main
+ travail neuf*



*non !
admettre tout
compte de maison
et organiser
d'après proposition*

LC

22 Janvier 1957

Monsieur WOGENSCKY
3, Boulevard Flandrin



PARIS 16°

Lagny n° 7

Lagny F4 5249			Ci-joints les plans Lagny :
Plan rez-de-chaussée	5	50 cm en 75 (coupé - plié)	
Lagny 5405			
Plan niveau 2	5	60 cm en 90 (coupé - plié)	
Lagny 5406			
Coupes	5	1 m 30 en 75 (coupé - plié)	
Lagny 5407			
Les façades	5	40 cm en 90 (coupé - plié)	
Lagny 5453			
Plan d'ensemble	5	70 cm en 90 (coupé - plié)	

En 5 exemplaires destinés à la demande du Permis de Construire.

A. MAISONNIER

Lagny n° 7
Monsieur WOGENSCKY

LC

Andre WOGENSKY
3 Boulevard Flandrin
PARIS-16^e TRO. 59-54

COPIE

11-16 109

pr. LC

Paris, le 14 Mars 1957
LG.56.AW AW/JD

ATELIER
LE CORBUSIER
15 MARS 1957
36, RUE DE SEVRES
PARIS (VI^e) LIT. 99-62

Les Constructions Jean PROUVE
10, rue de Louvois
PARIS 2^e

OBJET : Maisons L.C.56 à Lagny

Chers amis,

Je reçois votre lettre du 11 mars dont
je vous remercie très vivement.

Il est bien exact que, dès que nous con-
naîtrons le résultat de l'appel d'offres pour les
différents corps d'états autres que vous-mêmes,
nous serons en mesure de vous dire qu'elle est la
part de crédits qui restera disponible.

Néanmoins, je vous rappelle qu'à la
réunion, qui a eu lieu le 6 février à 14 h 30
dans votre bureau, il a été décidé que, sans
attendre, vous poussiez de votre côté l'étude
des prix des éléments dont vous gardiez la
charge : panneaux de murs, éléments de toitures
et blocs sanitaires.

Il avait notamment été envisagé d'étudier
des modifications du bloc sanitaire pour en réduire
le prix qui me paraissait tout à fait excessif.

Vous deviez également revoir le prix de
l'escalier.

Je vous fais adresser par Chauvet les
plans d'électricité et de sanitaire pour que vous
puissiez étudier de votre côté le prix de réali-
sation, comme nous en étions convenus. Enfin, nous
vous adressons les plans de béton pour que vous
puissiez vérifier leur exactitude pour les raccor-
dements avec vos éléments.

J'insiste pour que vous n'attendiez pas
le résultat de l'appel d'offres pour poursuivre

...
B
LC

Chauvet
pour
avec
Chauvet
1957
11 - général
de Fondation

COPIE

Andre WOGENSKY
3 Boulevard Flandrin
PARIS-16^e TRO. 59-54

ATELIER
LE CORBUSIER
15 MARS 1957
36, RUE DE SEVRES
PARIS (VI^e) LIT. 99-62

vous-mêmes ces différentes études de prix.
Croyez, chers amis, à nos sentiments
les meilleurs.

Dictée par A. WOGENSKY.
En son absence et p.o. :

Henri CHAUVET

P.S. Nous vous signalons que, pour éviter toute
complication qui nécessiterait des demandes
de dérogations pour le permis de construire,
il serait nécessaire que la cloison intérieure
au bloc sanitaire et qui sépare le W.C. de
la douche, monte jusqu'au plafond. Il est
également nécessaire de prévoir une porte
fermant le W.C.

WOGGENSCKY

Note à l'attention de Monsieur LE CORBUSIER -



OBJET : Maisons LC.56 à Lagny
Conversation téléphonique du mercredi 3 avril
avec M. Faure de la Société Orly-Parc.

M. Faure, au nom de la Société Orly-Parc, confirme que le prix des Maisons de Lagny ne doit pas dépasser 3.000.000 y compris les honoraires architectes ou ingénieurs, le prix du terrain, les viabilités, égouts, aménagement éventuel de jardins, etc, etc...

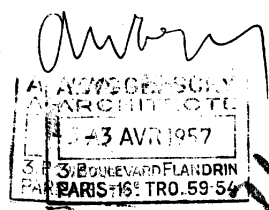
Le crédit total dont peut disposer la Société Orly-Parc est de 70.000.000. Il n'est donc possible de prévoir en première tranche que la réalisation de 23 maisons. Néanmoins M. Faure espère pouvoir faire réaliser ultérieurement une autre tranche qui permettrait de compléter le programme qui avait été envisagé de 68 maisons.

La Société Orly-Parc pense pouvoir nous faire réaliser par ailleurs 10 maisons du même type sur un terrain situé à Chessy (entre Lagny et Meaux). Cette possibilité doit être prochainement confirmée.

Note de A.W.

Je vous rappelle ma note du 18 janvier 1957 concernant l'établissement du ou des contrats architectes.

Handwritten notes:
Faire partie de dossier et de son dossier à l'intention de l'architecte concernant le contrat



Handwritten notes:
M. Faure
avec son transport

E
LO

André Wogenscky
3, Boulevard Flandrin
PARIS-16^e, TR. 59-54
pr. Maisons

COPIE

Note à l'attention de Monsieur LE CORBUSIER -



OBJET : Maisons LC.56 à Lagny
Conversation téléphonique du mercredi 3 avril
avec M. Faure de la Société Orly-Parc.

M. Faure, au nom de la Société Orly-Parc, confirme que le prix des Maisons de Lagny ne doit pas dépasser 3.000.000 y compris les honoraires architectes ou ingénieurs, le prix du terrain, les viabilités, égouts, aménagement éventuel de jardins, etc, etc...

Handwritten notes:
250/100
(d'après Chenuet
4-9-57)

Le crédit total dont peut disposer la Société Orly-Parc est de 70.000.000. Il n'est donc possible de prévoir en première tranche que la réalisation de 23 maisons. Néanmoins M. Faure espère pouvoir faire réaliser ultérieurement une autre tranche qui permettrait de compléter le programme qui avait été envisagé de 68 maisons.

La Société Orly-Parc pense pouvoir nous faire réaliser par ailleurs 10 maisons du même type sur un terrain situé à Chessy (entre Lagny et Meaux). Cette possibilité doit être prochainement confirmée.

Note de A.W.

Je vous rappelle ma note du 18 janvier 1957 concernant l'établissement du ou des contrats architectes.



Handwritten note:
le 7 mai Wog. annonce la mort officielle de l'affaire.

E
LO

COPIE

André WOGENSCKY
3, Boulevard Flandrin
PARIS-16^e TRO. 15-38

RECUE le 20 Septembre 1955
M.S.P.
RECEVU LE
20 2 1955

11-16

112

Paris, le 14 Mai 1957
LC AW/JD

Monsieur le PRESIDENT
de la Société "Orly-Parc"
31, rue de Richelieu
P A R I S 1^{er}



OBJET : Maisons à Lagny et à Chessy

Monsieur le Président,

Nous avons l'avantage de vous confirmer la conversation que nous avons eue par téléphone avec votre collaborateur M. Fort.

Nous regrettons très vivement d'apprendre maintenant, après de nombreux mois de travail, qu'il ne vous est pas possible de financer les maisons que vous nous avez demandé d'étudier pour Lagny et pour Chessy.

Nous sommes néanmoins obligés de vous prier de bien vouloir nous régler les honoraires correspondants à nos frais d'études en application des barèmes relatifs aux opérations H.L.M.

Nous vous adressons ci-joint photocopies des lettres datées l'une et l'autre du 3 novembre 1955 par lesquelles la Société Orly-Parc nous confirmait la demande verbale que nous avait déjà faite son directeur d'étudier ces deux projets.

Veillez donc trouver ci-jointe notre note d'honoraires correspondante.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments sincèrement dévoués.

l'Architecte Adjoint,

P.J. 3

A. WOGENSCKY

F
LC

113
11-16

SOCIÉTÉ H.L.M. ORLY-PARC

PROJET DE CONSTRUCTION DE
MAISONS INDIVIDUELLES à
LAGNY et à CHESSY

NOTE D'HONORAIRES

A - Calcul du montant des honoraires (article 1^{er} et article 2, titre 1^{er} du Décret n° 23-627 du 22 juillet 1953) :

1^o - Mètres carrés utiles : 86 maisons individuelles de 56 mètres carrés de surface utile unitaire * 68 x 56 = 3808 mètres carrés utiles totaux.

2^o - Montant des honoraires totaux d'architecte :
3808 mètres carrés utiles à 1450 F/m²
3808 x 1450 = 5.521.600 F

B - Calcul des honoraires dus à l'architecte (Décret n° 56-1428 du 28 décembre 1956, contrat d'architecte d'opération n° Iitar, article 3) :

- Pour l'étude préalable, l'avant-projet
et la mise au point : 25/100, soit $\frac{5.521.600 \times 25}{100} = 1.380.400$

- Pour le projet d'exécution et la préparation
des marchés 30/100 (compté seulement pour moitié)
soit : $\frac{5.521.600 \times 15}{100} = 828.240$

Total des honoraires dus 2.208.640

(DEUX MILLIONS, DEUX CENT HUIT MILLE, SIX CENT QUARANTE FRANCS.-)

F
LC

16 114
Annoté par L-C
le 17.7.57



Note à l'attention de Monsieur LE CORBUSIER



OBJET : Maisons de Lagny

Les nouvelles sont de plus en plus mauvaises pour Lagny.

Pendant votre séjour à Chandigarh, le nouveau directeur de la Société Orly-Paro, M. Fort, m'a téléphoné en me précisant que le nouveau conseil d'administration de la société ne voit pas la possibilité de financer la réalisation de ces maisons (La Société a été remaniée et M. Darnal, que vous aviez vu, a été évincé).

J'ai alors écrit au nouveau Président (André Bergerol, RIC.65-92) la lettre du 14 mai dont ci-joint copie avec la note d'honoraires également ci-jointe (j'adressais photo copie des lettres de Orly-Paro équivalent à une commande du projet).

M. Fort vient de me répondre par téléphone que le Conseil d'Administration se trouvant devant de grandes difficultés ne voit pas la possibilité d'assurer ce règlement et nous demande de nous adresser pour cela au Ministère.

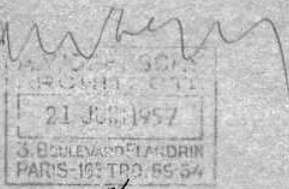
On peut en parler à Siadoux, mais il serait bien étonnant d'obtenir du Ministère des honoraires pour cela. Peut-être pourrions-nous obtenir de Siadoux une réalisation de ces maisons autre part en Seine et Marne.

J'aimerais connaître vos instructions sur la manière de suivre cette affaire.

oui ○

et
aussi
Philippe Lamour
au
Languedoc

préparez une offre
si nous avons cette
offre assurée
d'exécution
Note "Jean Provier"
sur "personne
grata"
auprès
de
Lamour



F
LQ

a rendre 5/1 Lagney
usage
COPIE

115
16

Paris, le 14 Mai 1957
LC AW/JD

Monsieur le PRESIDENT
de la Société "Orly-Parc"
31, rue de Richelieu
P A R I S 1er



OBJET : Maisons à Lagney et à Chessy

Monsieur le Président,

Nous avons l'avantage de vous confirmer la conversation que nous avons eue par téléphone avec votre collaborateur M. Fort.

Nous regrettons très vivement d'apprendre maintenant, après de nombreux mois de travail, qu'il ne vous est pas possible de financer les maisons que vous nous avez demandé d'étudier pour Lagney et pour Chessy.

Nous sommes néanmoins obligés de vous prier de bien vouloir nous régler les honoraires correspondants à nos frais d'études en application des barèmes relatifs aux opérations H.L.M.

Nous vous adressons ci-joint photocopies des lettres datées l'une et l'autre du 3 Novembre 1955 par lesquelles la Société Orly-Parc nous confirmait la demande verbale que nous avait déjà faite son directeur d'étudier ces deux projets.

Veillez donc trouver ci-jointe notre note d'honoraires correspondante.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments sincèrement dévoués.

l'Architecte Adjoint,

A. WOGENSCKY

P.J. 3

F
LC

116
11-16

COPIE

SOCIETE H.L.M. ORLY-PARC
PROJET DE CONSTRUCTION DE
MAISONS INDIVIDUELLES à
LAGNY et à CHESSY



NOTE D'HONORAIRES

A - Calcul du montant des honoraires (article 1er et article 2, titre 1er du Decret n° 53-627 du 22 juillet 1953) :

1° - Mètres carrés utiles : 86 maisons individuelles de 56 mètres carrés de surface utile unitaire = 86 x 56 = 3808 mètres carrés utiles totaux.

2° - Montant des honoraires totaux d'architecte :
3808 mètres carrés utiles à 1450 F\$ le m² =
3808 x 1450 = 5.521.500 F\$

B - Calcul des honoraires dus à l'architecte (Décret n° 56-1428 du 29 décembre 1955, contrat d'architecte d'opération n° lter, article 2) :

- Pour l'étude préalable, l'avant-projet
et la mise au point : 25/100, soit $\frac{5.521.600 \times 25}{100} = 1.380.400$

- Pour le projet d'exécution et la préparation
des marchés 30/100 (compté seulement pour moitié)
soit : $\frac{5.521.600 \times 15}{100} = \dots\dots\dots 828.240$

Total des honoraires dus 2.208.640
=====

(DEUX MILLIONS, DEUX CENT HUIT MILLE, SIX CENT QUARANTE FRANCS.-)

F
LC

11-16 117

ORLY - PARC

S. A. COOPERATIVE A CAPITAL VARIABLE POUR LA
CONSTRUCTION D'HABITATIONS A LOYER MODERE

(H. L. M.)

Siège Social : Orly-Mairie

ADMINISTRATION - DIRECTION
31, Rue de Richelieu, PARIS-1^{er}

RIC. 65-89

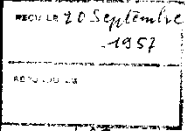
R. C. Seine 16.388

C. C. P. Paris { 3652-76
 { 2497-86
 { 11063-36



Monsieur LE CORBUSIER
35, rue de Sèvres

PARIS 6^e



n. 280

11-16 118

COPIE

: ORLY - PARC



Monsieur LE CORBUSIER
35, rue de Sèvres
PARIS 6^e

FF.LR 3712

Le 28 JUIN 1957

Maisons à Lagny et à Chessy

Monsieur,

Le conseil d'Administration d'ORLY-PARC a, lors de sa dernière réunion, pris connaissance de votre lettre du 14 Mai citée en référence et des documents l'accompagnant.

Après avoir délibéré, le Conseil a décidé de vous prier de bien vouloir soumettre ce différend au Délégué Départemental du Ministère de la Reconstruction et du Logement (article VII du contrat type d'Architecture N° 1 Bis, arrêté ministériel du 22 Juillet 1953).

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations très distinguées.

LE PRÉSIDENT

FF.LR 3712

Le 28 JUIN 1957

Maisons à Lagny et à Chessy

Monsieur,

Le conseil d'Administration d'ORLY-PARC a, lors de sa dernière réunion, pris connaissance de votre lettre du 14 Mai citée en référence et des documents l'accompagnant.

Après avoir délibéré, le Conseil a décidé de vous prier de bien vouloir soumettre ce différend au Délégué Départemental du Ministère de la Reconstruction et du Logement (article VII du contrat type d'architecte N° 1 Bis, arrêté ministériel du 22 juillet 1953).

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations très distinguées.

LE PRÉSIDENT

F
LC

Ad. **VOGENSKY**
3, Boulevard Flandrin
PARIS-16^e TRO. 15-38

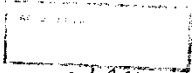
RECUEIL 20 Septembre

1957

11-16 119

11-16 130

Paris, le 19 Septembre 1957
Lelo.AW AW/JD



n° 289

COPIE



Monsieur **SIADOUX**
Directeur Départemental du
S.M.U. de Seine & Marne
1, avenue du Général Leclerc
M E L U M

OBJET : Maisons Familiales à Lagry et à Chessy
pour la Société Orly-Paro

Monsieur le Directeur,

Vous avez bien voulu me demander de vous adresser un dossier à propos de la commande que nous avons reçue de la Sté Orly-Paro pour les maisons familiales à construire à Lagry et à Chessy.

Voici comment se résume cette question :

Par lettre, dont ci-joint photocopie, la Sté Orly-Paro avait commandé à M. Le Corbusier 60 maisons familiales du type Loucheur sur un terrain situé à Lagry et une dizaine de maisons du même type sur un terrain situé à Chessy.

Nous avons très longuement mis au point ces maisons familiales qui sont une adaptation des plans que M. Le Corbusier avait étudiés autrefois pour la Loi Loucheur. Nous avons suivi cette mise au point avec les Constructions Jean Prouvé désireux réunir à réaliser ces maisons en grande partie en usine.

Or, à la suite des renseignements qu'il a dû subir la Sté Orly-Paro, les nouveaux administrateurs de celles-ci nous ont fait connaître au mois d'avril 1957 qu'ils ne pouvaient pas donner suite à ces réalisations.

Nous avons alors adressé à la Sté Orly-Paro, le 14 mai 1957, une lettre dont vous trouverez ci-joint copie, accompagnant la note d'honoraires, dont ci-joint également copie, dans laquelle nous demandons les honoraires correspondant à l'avant-

...

F
LO

projet et la moitié des honoraires correspondant aux plans d'exécution, ce qui était très raisonnable par rapport à l'avancement très poussé de notre travail.

Il faut noter qu'entretemps le projet définitif avait conduit à prévoir 86 maisons individuelles.

La Sté Orly-Paro nous a répondu la lettre datée du 28 juin dont je vous adresse copie ci-jointe.

Nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir faire examiner par vos Services la manière dont il serait possible de nous faire rembourser ces frais d'études.

Au demeurant, je reste à votre disposition pour vous apporter toute la documentation concernant ce projet qui pourrait peut-être conduire à d'autres réalisations dans votre Département.

Avec mes remerciements anticipés,

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à mes sentiments les plus dévoués.

Terrain K=1 membré bois 4cm 8 40 8 lames de 5cm de large

K=1 Mur épais 65cm Mur Alu 60 C.P. 5%

Dalle de béton avec tubes chauffants
dalle en vermiculite
Alu p. de diamant
2 ou 3 colonnes de béton



Bloc carré
même robinetterie
avant et arrière.

+
Plafond plat sans arête
embouti trop cher.

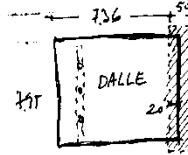
Ecaillin
vitré usagé Pierre
2 1/2 et marche bois
pavé indépendant

vitré L.C
l'encastrement
si nécessaire

Epais mitoyen
45 mm minimum

Maison logis LAGNY

1 - 15
183



Surface Dalle B.A.

$$747 \times (736 + 20) = 60 \text{ m}^2 10.$$

Volume de la Dalle B.A pour épaisseur = 12 cm

$$60 \times 0,12 = 7 \text{ m}^3 20$$

Volume d'une poutre de

$$8 \times 0,2 \times 0,3 = 0 \text{ m}^3 48$$

Volume de 3 poteaux de

$$3 \text{ fois } 2,5 \times (\text{S} \phi 20) = 0 \text{ m}^3 23$$

7 m³ 91

de Béton Armé.



Semelles.

Béton Armé 3 fois $0,60 \times 0,60 \times 0,30 = 0 \text{ m}^3 30$

Rigoles.

Telephone Chauvet du 5-2-57.

11-16

194

Lagny d'après M. Darnal

3.000.000. tout compris

par maison -

1 - Prix du terrain (Sup. totale 42.000 m²)
+ 4857 m² / m² = 617 m² par maison
300.000⁺

2 - Viabilité
300.000

3 - Plomberie
100.000

4 - Chauffage
150.000

5 - Equipement cuisine
150.000

6 - Honoraires
134.000⁺
total 1.134.000

pour 68 Maisons.

Différence

3.000.000

1.134.000

1.866.000

Conclusion.

le devis Provisé
+ gros œuvre
doit arriver

à
1.866.000⁺



10

Résumé Chauvet. nainmier
le 24-1-57 Lagny.

11-16

3300.000
800 125
1500 050
75.000

3000.000 - par maison -

compris -

- honoraires architecte. 150.000

- Viabilité. 150.000⁺



d'après Woz. le 24-1-57 - le prix du terrain n'est pas compris, mais il faut comprendre toutes les contributions, routes et mise en état du terrain

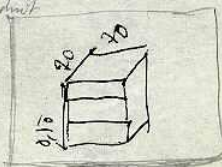
Woz
le 5-2-57

surface 230 x 295 58 m²

Résumé des Posts (remise de prise Paris. 19-1-57)

87 m ² à 5000/m ² Forêt	- 430.000
59 m ² à 11000/m ² Piscine foyers	- 650.000
58 m ² à 3450	
Chapiteau et socle 3 poteaux - 312H, 300H	- 220.000
Bloc d'axe porteur (sans corniches)	350.000
Clouants et planches	460.000
Escalier et avertis	- 160.000
Electricité	- 80.000
	2.350.000

Solivage 28 220% + 1000/m² + 45000 +
Profondeur 59.000
22.000 + Enduit



à ce poste on ajoute
une terrasse, viabilité
honoraires architectes

4.000.000

10

$$\begin{array}{r} 68 \\ 300.000 \\ \hline 20.400.000 \end{array}$$

$$\begin{array}{r} 4857 \\ 42.000 \\ \hline 9714 \\ 19428 \\ \hline 20399 \end{array}$$

$$\begin{array}{r} 10.000 \\ 42.000 \\ 120 \\ 520 \\ 44 \\ \hline 10.000 \\ 68 \\ \hline 617 \\ 16 \\ 60 \\ \hline 720 \\ 8 \\ 0,2 \\ 1,6 \\ 0,3 \\ \hline 0,48 \end{array}$$

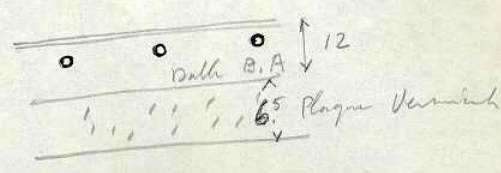
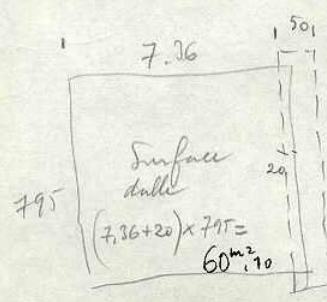
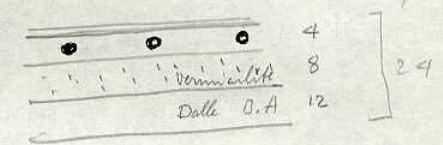
$$\begin{array}{r} 20400 \\ 360 \\ 240 \\ \hline 42.000 \\ 486 \end{array}$$

$$\begin{array}{r} 300.000 \\ 5320 \\ 3840 \\ 138 \\ \hline 617 \\ 486 \\ \hline 0,48 \end{array}$$



$$\begin{array}{r} 100 \\ 100 \\ 250 \\ 1570 \\ 619 \\ 0,0781500 \\ 1,921400 \\ 2,270 \end{array}$$

$$\begin{array}{r} 3,14 \\ 0,01 \\ 0,0314 \\ 2,5 \\ 1570 \\ 0,0781500 \\ 1,9214 \end{array}$$



$$\begin{array}{r} 40.000 \\ 8 \\ \hline 320.000 \end{array}$$

Surface dalle beton = 60 m²

Volume de " = 60 x 0,12 = 7 m³

plus volume d'une partie heuristique

de 8 m x 0,2 x 0,3 = ~~4,8~~

2 poteaux φ 20 x 2,50 haut = $\begin{array}{r} 0,48 \\ 0,23 \\ \hline 7,91 \end{array}$ m³

5
LO

LAGNY

11-16-128

Le Prise de la construction :
le mode de financement :

Crédit
H-L.M.
2,500.000 F. ?

Standards ? ~~...~~ F4 ~~...~~

60 Maisons semblables ~~...~~

Equipement = Cuisine - Eau chaude

- Salle d'eau

- W.C. indépendant

- Chauffage - Eau

- Rangement



Renseignements
fournis par Wozland
au début de l'été de
les premiers jours de décembre 1955

Garage individuel ?

En bus - résident - branderie

Règlement = 2m50 sans plafond.
2m40 largeur de chambre - Surface chambre

Construction ~~...~~ ~~...~~ le prix total important

en traditionnel

béton armé - planchers
poterac
terrace
Murs - briques 2 parois ou
béton alvéolaire ou ...
fenêtre : bois ou béton

en léger

ossature métallique
revêtement composé
choisir 1 bon plancher
et 1 bon mur

↓
préfabrication - F
LO

28 avril 1945 -

129

11-16

Mobilisation: ~~Alger~~ → ~~Paris~~ - ~~France~~ - ~~Sept.~~

~~Alger~~ = ~~Séjour~~ - ~~Coopérative~~
~~Restaurant~~
~~Cinéma~~
~~Jeux~~

~~Paris~~ - ~~Durée~~ - ~~Lesons~~

~~Séjour~~ - ~~Pharmacie~~
~~Dép. Pharmacie~~
~~Pharmacie~~
~~Pharmacie~~

~~Spécialité~~ - ~~Tunisie~~ - ~~Jeux~~ - ~~Reservé~~ et ~~autres~~

~~Exhib.~~ - ~~Exhib. préparé~~ - ~~matériel~~

~~Ateliers~~
~~Salle~~ - ~~Ateliers~~
~~Ateliers~~
~~Ateliers~~

~~Alger~~

~~France~~

~~Sept.~~ - ~~Mars~~ - ~~Médail.~~
~~Paris~~ - ~~à~~ - ~~in~~ - ~~indé~~
~~jeux~~ - ~~Dép.~~
~~An~~ - ~~naissance~~



10

~~Orient~~ - ~~Médail.~~

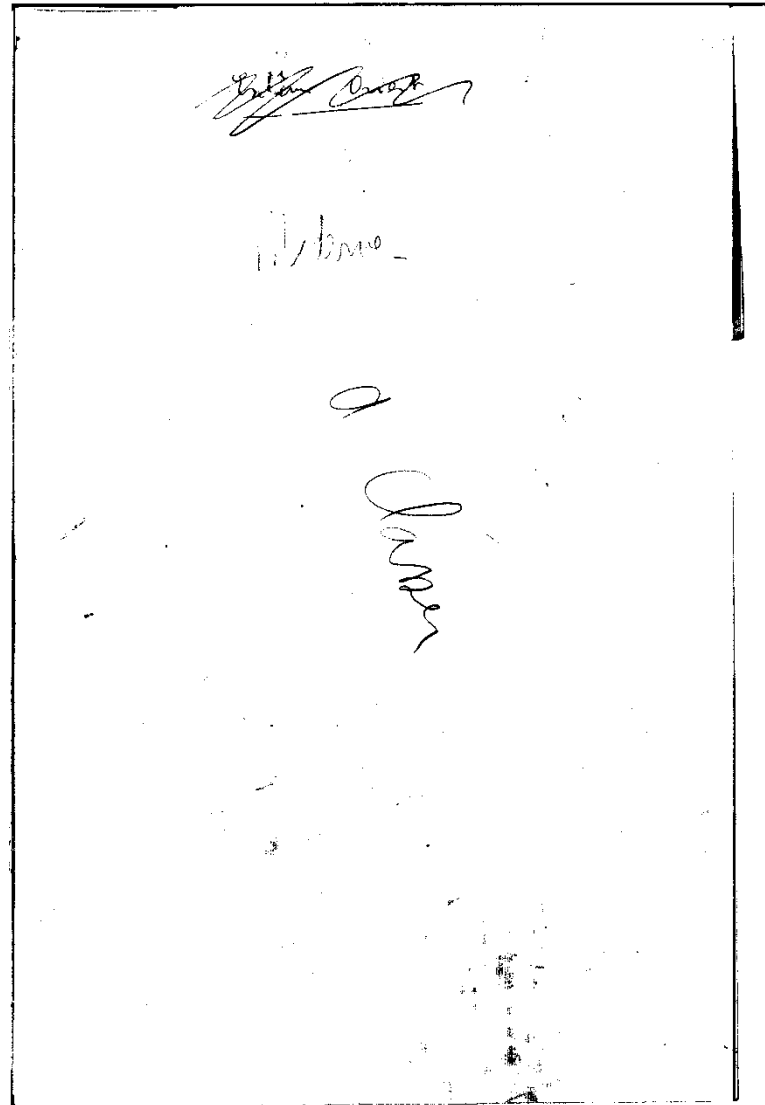
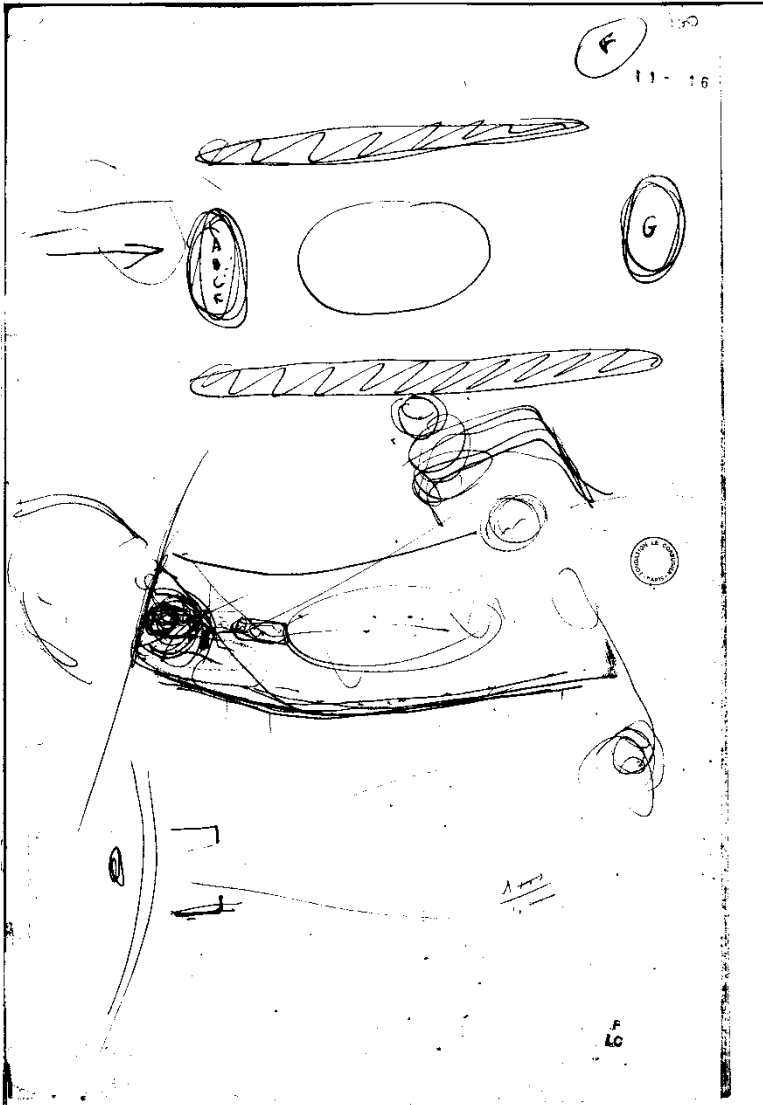
~~At~~ - ~~By~~ - ~~fact~~ - ~~de~~ - ~~Paris~~ - ~~man.~~

K 670 > K 3,50

K

4 m



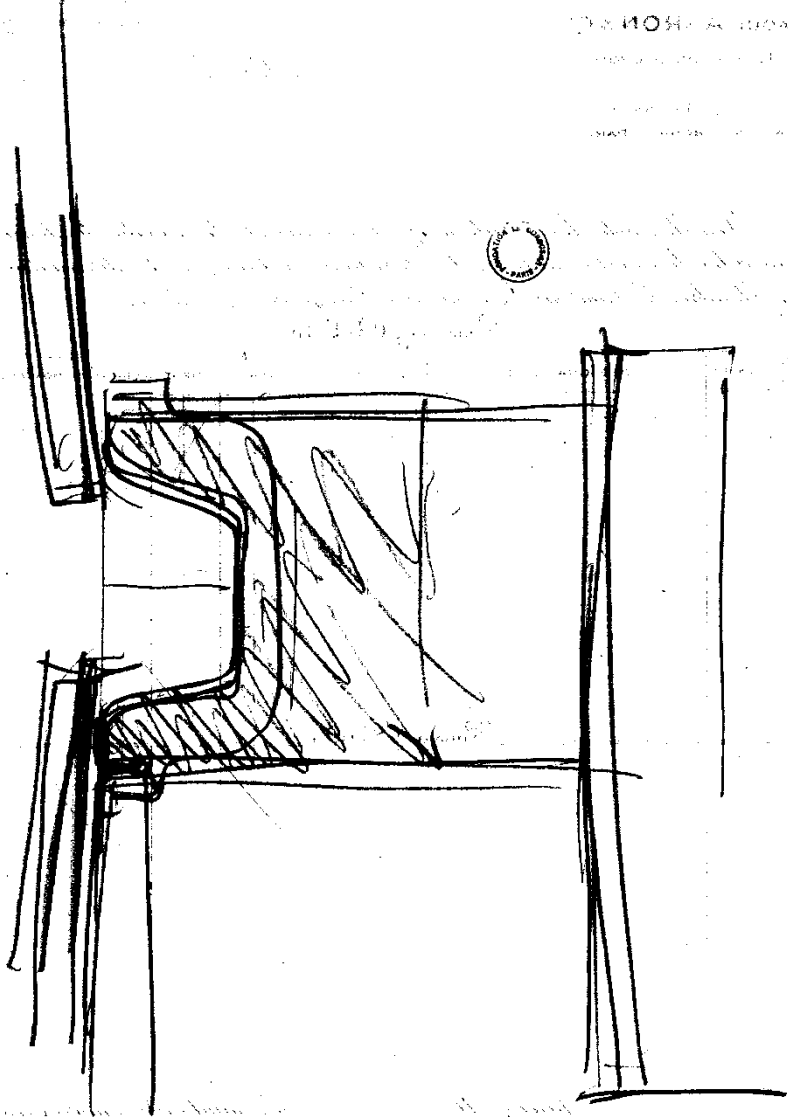


11 16 131

DEPARTMENT OF JUSTICE

UNITED STATES OF AMERICA

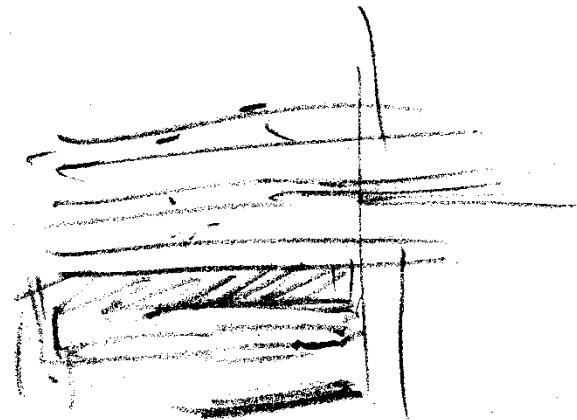
WASHINGTON, D.C. 20535



U.S. GOVERNMENT PRINTING OFFICE: 1975 O - 312-251

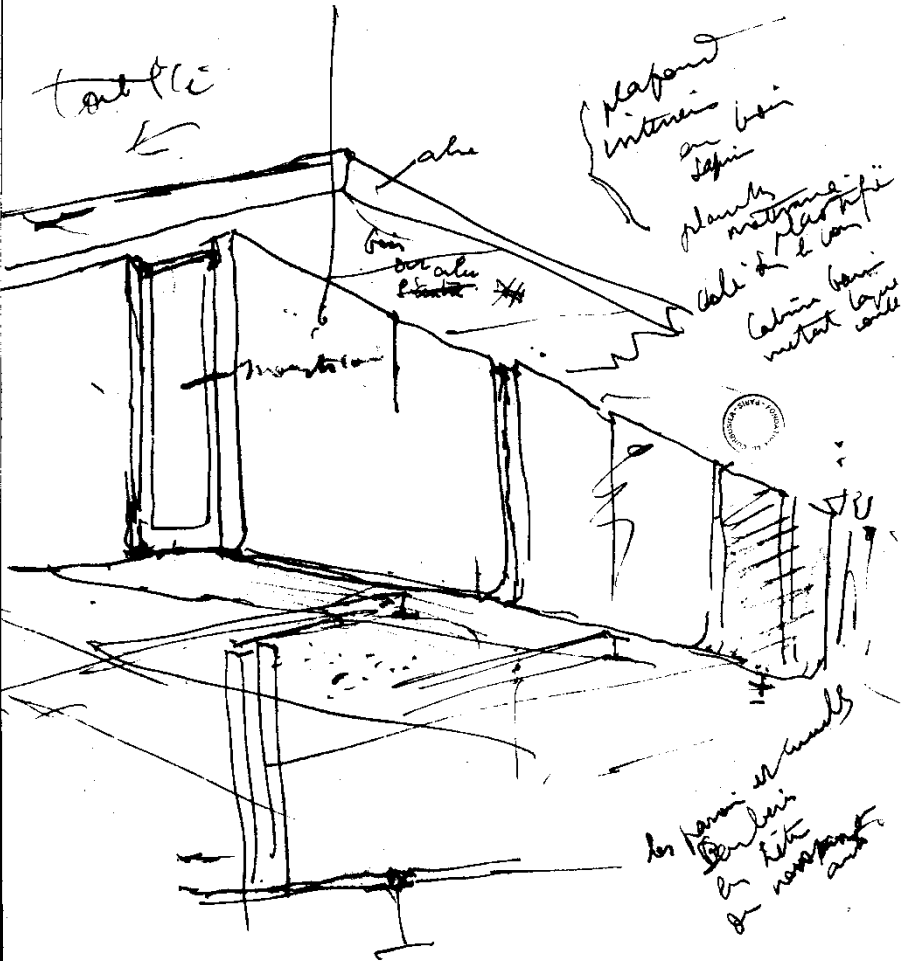
132

11-15

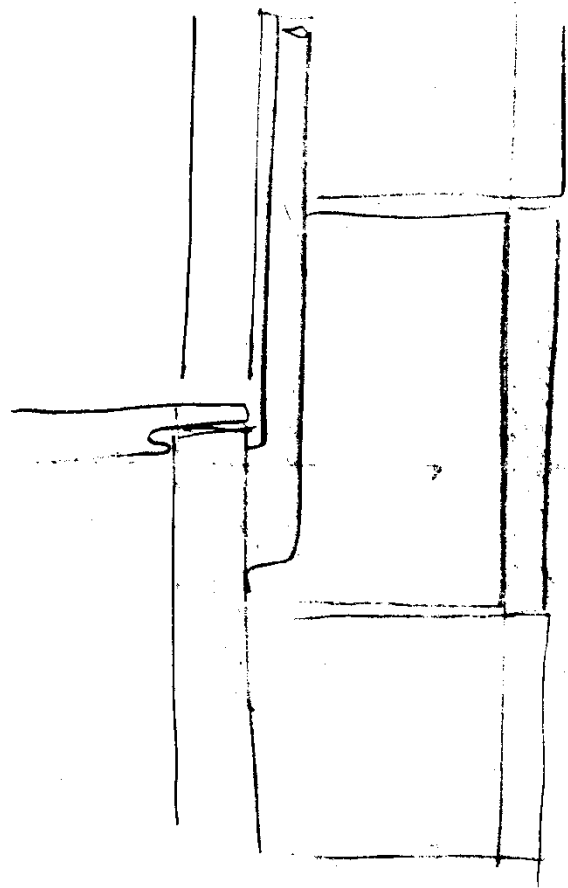


F
LG

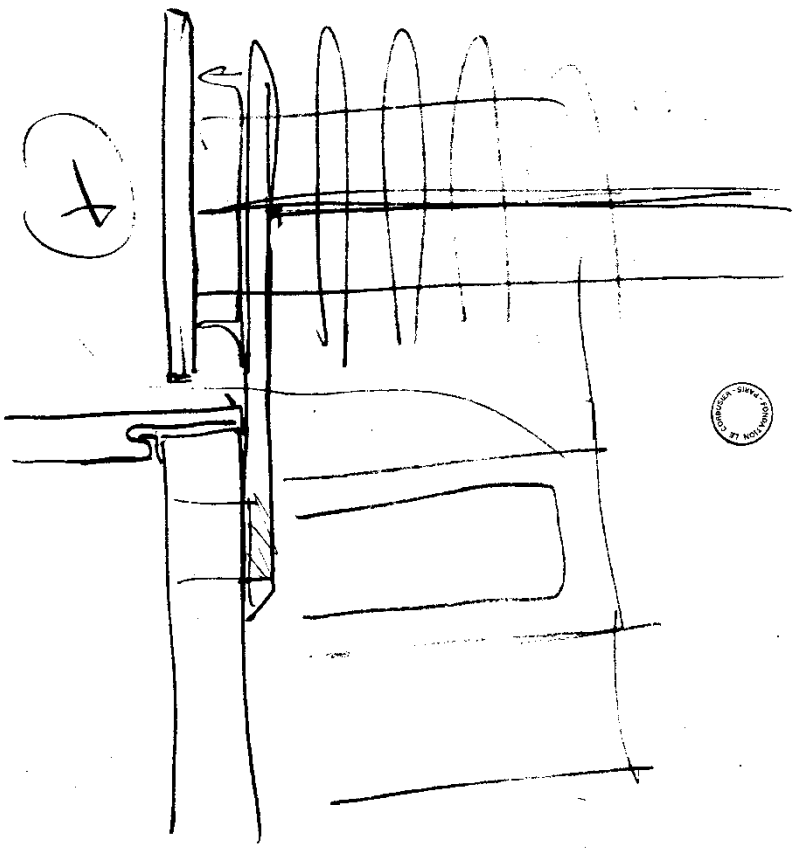
table
K



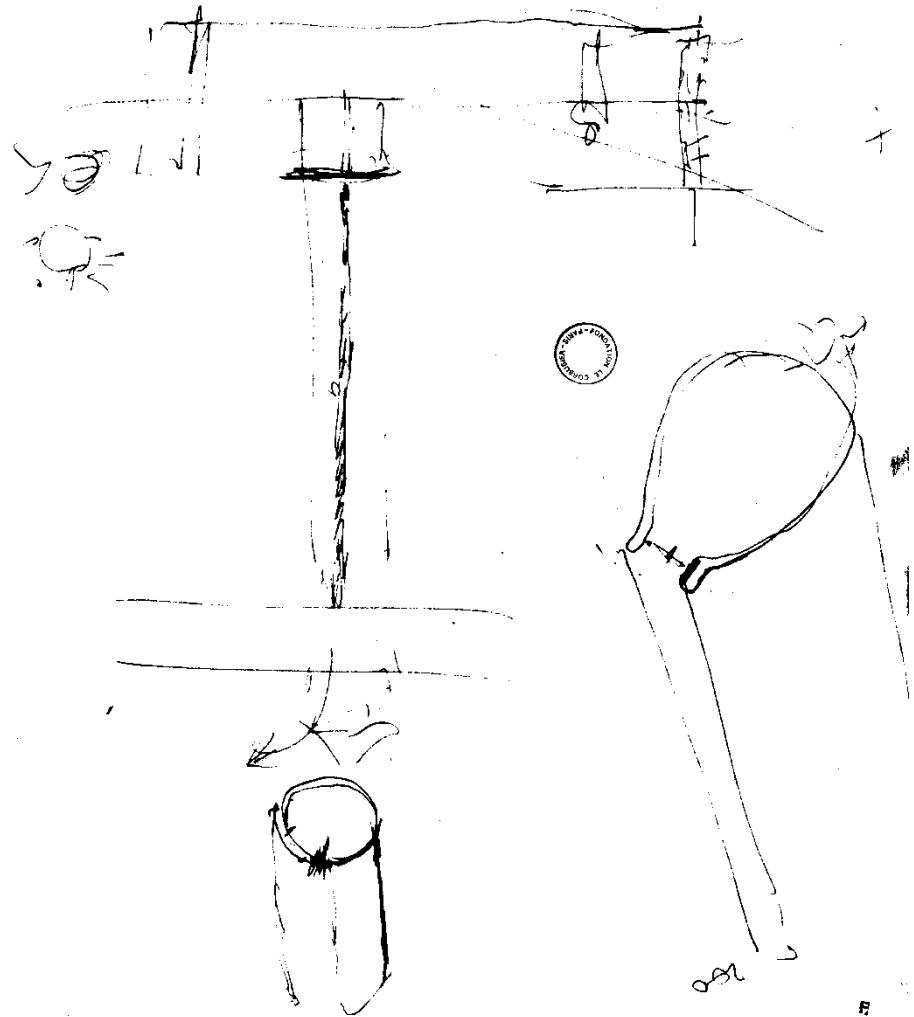
les lames de bois
 en tête
 de noyau



(X)

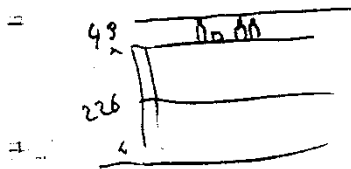


Economis
 180 dalle
 100 inchi
 2 bloc cam



Mastomy

139

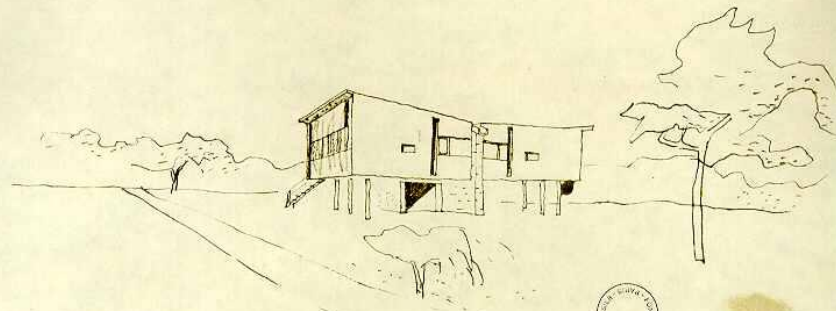


mont
rejetement
en c-260

~~120~~ Ge'icant
52.

ancien usin

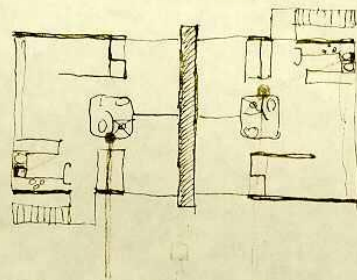
(15/1/50)



140

projet
de l'architecte
pour la 1^{re} phase

Est



Ouest

vous être disposés et l'évaluation
avec la part de l'ancien
et l'extension de l'ancien

NOTE pour MM. WOGNISKY et DURET dictée par L-C le 6.5.1955

OBJET: "Jeune Paysanne"

Logis modernes

préfabriqués et installés devant la
ferme, dans le jardin ou le verger.

Mettre à l'étude chez Prouvé - Barbéris. Conjuguer
leurs études, leurs devis. Lancer le programme par R....

Déposer le modèle de façon à ne pas être pillés.



FONDATION LE CORBUSIER

NOTE pour MM. WOGNISKY et DURET dictée par L-C le 5.7.1955

OBJET: Le Logis Paysan

1^{re}/ La fabrication du Logis Paysan, tel que je le conçois, remplacera les commandes "off shore".

J'en ai parlé, retour de Nantes, au représentant de (la Société qui a financé une part de Nantes) et ce représentant semblait abonder dans mon sens estimant que le problème du Logis Paysan représente un marché absolument sûr, catégorique, régulier et standard.

2^{de}/ Questionner Philippe Lamour à ce sujet

3^{de}/ Jo vous avais passé une note le 6.5.1955 relative à "Jeune Paysanne" (Logis modernes préfabriqués et installés devant la ferme, dans le jardin ou le verger), etc... Ceci pourrait être repris dans des journaux hebdomadaires ou mensuels de la femme, d'une catégorie inférieure à "ELLE".

Transmettre ces données sous une forme rédigée à M. Borie

FONDATION LE CORBUSIER

NOTE pour M. WOGENSCKY
dictée par L-C le 21 Décembre 1955

J'ai rendez-vous avec Philippe Lamour le
10 janvier 1955.

Il faudrait me préparer pour ce rendez-
vous :

- a) les plans Loucheur
- b) " " Logis Paysan

FONDATEUR LE D. JUSIER

NOTE pour M. WOGENSCKY
dictée par L-C le 21 Décembre 1955

Bezard est dans une mouise dramatique.

Il est à la clef des études "Fermes Ra-
dieuses", par conséquent du "Logis Paysan". Il
en a fait le programme il y a 25 années.

J'aimerais bien qu'on puisse lui réserver
une petite part d'honoraires, ou plus exacte-
ment une royalty minime (ce qui serait plus ré-
gulier) au cas où l'affaire prendrait de l'am-
pleur.

FONDATEUR LE D. JUSIER

Architecte
3, boulevard Flandrin,
Paris 16^e - TR. 59-54

Paris, le 27 Septembre 1956
AW

AW/JD

11 16 159

Monsieur R. DEVAUD
Assistant Social
62, avenue du Capitaine Glarnen
SAINT-OUEN



OBJET : Maisons familiales préfabriquées

Monsieur,

J'ai fait préparer et je vous adresse ci-joint, de la part de M. Le Corbusier, quatre plans concernant notre projet de maisons familiales préfabriquées en usine dont nous allons réaliser une première tranche à Lagny.

Ces maisons vont être financées suivant le processus H.L.M. et reviendront chacune à environ 2.000.000 de Rs.

Je reste à votre disposition pour organiser un entretien avec vous si vous désirez des renseignements complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

P.J. Plans IC.56 5249, 5405, 5406,
et 5407.

Le 27. 4. 56 I1 16 160
Lagny F.4.

Estimation maçonnerie

Feuille en rigole.



5,90	
3,80	
<u>5,90</u>	$13,50 \times 0,48 \times 0,40 = 2,68$
3,80	
<u>13,50</u>	$5,90 \times 0,65 \times 0,40 = 1,534$

Feuilles pour boîtes IPN = $3 (0,50 \times 0,50 \times 0,40) = 0,300$

Total feuille $4,200$

$4,200 \times 1500 = 6.300$ fr.

Béton pour fondation $4,3950$
durci à 300K de ciment 250/315.

$4,3950 \times 8000 = 39.600$

Mur de briques de 0,25 d'épaisseur.

$13,50 \times 2,26 = 30,435$ a déduire pour porte $6,70$ reste = $23,61$
sans enduit $23,61 \times 2,400 = 66,108$

Mur Mitoyen de 0,45 d'épaisseur
en brique $5,90 \times 2,26 = 13,314$

sans enduit $\frac{13 \times 5600}{2} = 36.400$

Enduit au canon à ciment
à l'extérieur seulement. $24,375 \times 500 = 12.375$